Réunions d'information des nouveaux maires

Service : Direction Départementale des Territoires (DDT)

1 – Thème traité : **Rénovation des logements privés et OPAH**

2 – Textes de référence :articles L.303-1, L.321-1 et suivants, et R.321-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation

3 – Rappel de la problématique et développement

Financements des travaux de rénovation des logements privés

La DDT en tant que délégation locale de l'Anah, instruit les demandes de financements des propriétaires qui entreprennent des travaux de rénovation énergétique, des travaux d'adaptation de leur logement, ou encore des travaux au titre de la lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé.

En 2019, ce sont 1 229 logements qui ont bénéficié d'une subvention de l'ANAH dans la Marne, dont 1187 logements de propriétaires occupants, et 42 logements de propriétaires bailleurs, pour un montant de 7,5 millions d'euros de subvention, soit environ 17,6 millions d'euros de travaux, directement injectés dans l'économie locale.

Depuis le 1er janvier 2020, une nouvelle aide, MaPrimeRénov' (regroupant l'aide de l'Anah pour les propriétaires ne s'engageant que dans un seul type de travaux et le crédit d'impôt transition énergétique (CITE)) a été créée. Les dossiers seront instruits au niveau national. MaPrimeRénov' coexiste avec les autres aides de l'Anah instruites au niveau local.

Le Plan de Relance et la rénovation des logements privés

Le plan de relance va rehausser le budget du dispositif MaPrimeRénov' de 2 Md € sur 2021- 2022. Alors que le dispositif actuel est insuffisant pour financer des travaux très lourds de rénovation, le plan de relance mobilisera des moyens exceptionnels pour accélérer le traitement des passoires thermiques au moyen de rénovations globales.

Dans le cadre de sa politique de rénovation énergétique, le gouvernement va procéder à une refonte du système d'aides pour le rendre plus simple, plus juste et plus efficace. Ainsi le Plan de Relance prévoit l'élargissement du dispositif MaPrimeRénov' à l'ensemble des propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs et aux copropriétés, ainsi que des aides nouvelles (rénovation globale, accompagnement des ménages, sortie de passoire thermique).

Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Convention passée entre une collectivité (commune ou un EPCI) et l'État et l'ANAH en vue de requalifier et de réhabiliter le parc de logements privés d'un territoire, une OPAH a pour but de créer les conditions favorables pouvant inciter des investisseurs, propriétaires ou copropriétaires, à investir dans l'amélioration ou la réfection de logements existants dans un périmètre précis. Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) sont les principaux outils de mise en œuvre de la politique de l'Etat en ce qui concerne l'aménagement du territoire et l'amélioration de l'habitat privé, notamment pour la lutte contre l'habitat indigne ou très dégradé, la lutte contre la précarité énergétique, le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, et la lutte contre la vacance.

Le territoire de la Marne bénéficie d'une bonne couverture en termes d'OPAH, qui devrait encore croître au cours des deux prochaines années.

Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) existantes et en projet dans la Marne

Légende

OPAH au 01/01/2020

- *OPAH de Cités en Champagne du 07/12/2015 au 06/12/2020*
- *OPAH de Moivre Coole Suippes du 09/05/2016 au 08/05/2021*
- *OPAH de Reims Métropole du 07/12/2015 au 06/12/2020*
- *OPAH Est Vitryat du 09/02/2015 au 08/02/2020*
- *OPAH-RR du Pays Brie et Champagne du 10/07/2017 au 10/07/2020*
- *PIG de la CA de Saint Dizier Der et Blaise du 29/12/2015 au 28/12/2020*

OPAH signées en 2020

- *Ajout Margny*
- *OPAH de la CA Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne*
- *OPAH de la CC Vitry Champagne et Der*
- *OPAH-CD copropriétés Coubertin à Reims*
- *OPAH-RU Epernay*
- *OPAH-RU Vitry-le-François*

Projets d'OPAH

- *OPAH Châlons Agglo*
- *OPAH Est Vitryat*
- *OPAH Grand Reims*
- *OPAH Grande Vallée de la Marne*
- *OPAH Paysages de Champagne*
- *OPAH-RU Châlons-en-Champagne*

0 10 20 km

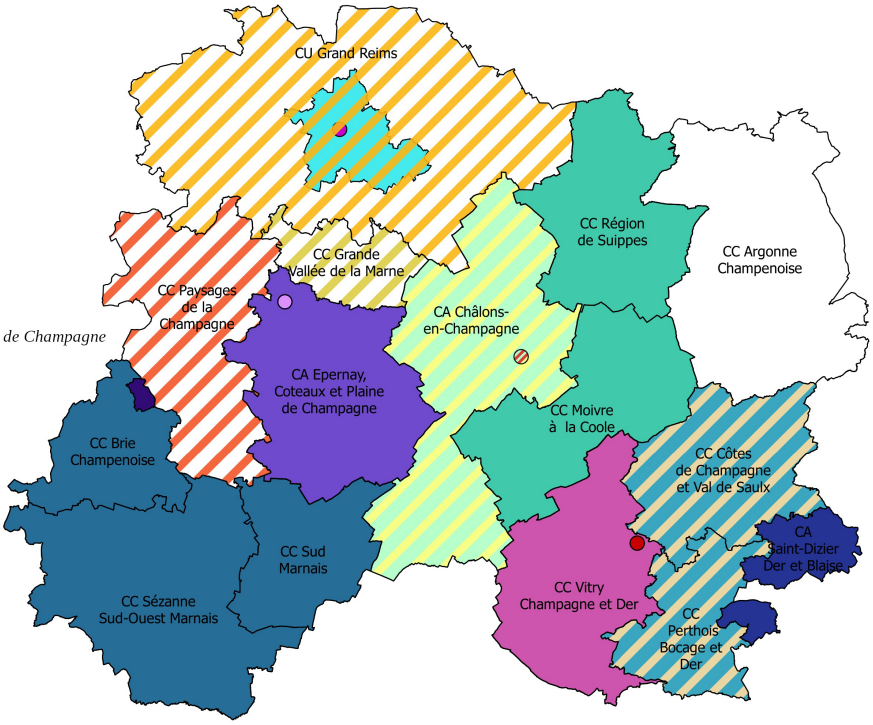

Sources : ©IGN-Geofla®
DDT51/Cellule Habitat Privé

Conception : DDT51